

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Centre d'études techniques de l'Équipement de Lyon

Bron, le

0 2 AOUT 2013

Département Laboratoire de Lyon Groupe « Ouvrages d'Art, Structures et Matériaux Durables »

Unité « Béton pour Construction Durable »



C E	T.E.	de l	YON	/DL	CF/	ARRIV	/EE
G 1		COMPTA		M.G.		G 2	
		R.H.		INFORM			
HCF		N°				MDS	
ERG						ECA	
MTV		0	0 5 AOUT 2013			50A	
AGMI	1					EM	
		ØPR0	JET d	e REP	ONSE		
DOC		O SL	ITE /	DON	NER	Affloh	
DIR		/ IN	FORM	IOITAL	٧	Cist	ROI

Les Auditeurs Internes COFRAC

Département Laboratoire de Clermont-Ferrand Madame DELOUIS Dominique Monsieur BOULET Bruno Monsieur LIANDRAT Sébastien 8-10, rue Bernard Palissy 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

Département Laboratoire de Lyon Monsieur CECILLON Marc 25 avenue François Mitterrand CS 92803 69674 BRON CEDEX

Nos réf.: MD/vd/08/2013/F/551

Affaire suivie par : Michaël DIERKENS

michael.dierkens@developpement-durable.gouv.fr Tél.: 04 72 14 32 11 - Fax: +33 (0)4 72 14 33 11

Courriel: dll.cete-lyon@developpement-durable.gouv.fr

D. Dolouis, en reton (agrief desflusion faith)

Objet: Rapport d'Audit interne COFRAC, unités SOA et MI

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un rapport d'audit interne COFRAC concernant les unités SOA et MI du Département Laboratoire de Clermont-Ferrand.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Jacques BLACHE Auditeur programme n° 23

Copie à :

Michael DIERKENS Auditeur programme n° 3

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-18h00 Tél.: +33 (0)4 72 14 33 00 - fax: +33 (0)4 72 14 33 11

25, avenue François Mitterrand CS 92803

Rapport d'audit interne CETE de Lyon **QSE et COFRAC**

Date: M2.DM.001 Révision: 2 21/02/2013

Présentation de l'audit

Entité auditée

DLCF

Équipe d'audit

Michael DIERKENS, Jacques BLACHE

Date de l'audit

13/05/13

Objectifs et champ de l'audit Processus M2 et R2 (Cofrac)

Référentiels de l'audit

ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, NF EN ISO/CEI 17025

Commentaire

Programme prévisionnel de l'audit

Horaire (prévu) / réalisé	Thème abordé	Auditeur	Personnes présentes (en plus des auditeurs)
9H30	Réunion d'ouverture	MD, JB	(1)
9H45	Exigences relatives au système de management	MD, JB	
12H00	Repas		
13H30	Exigences Techniques programme 3	MD	Bruno Boulet, Christophe Domas, Didier Jan
13H30	Exigences Techniques programme 23	JB	S. Liandrat, M.Trauchessec, JP Gannet
16H00	Réunion de synthèse	·	Auditeurs seuls
16H30	Réunion de clôture	MD, JB	(2)

^{(1) :} D. Delouis; D. Jan; M. Chahine; S. Liandrat; H. Chassagnol; C. Mauduit; B. Boulet; N. Rudel; Ch. Domas; M. Trauchesssec; J.-P. Gannet; J. Cazard; A. Bapt.

^{(2) :} D. Delouis ; D. Jan ; C. Mauduit, N. Rudel, A. Bapt, B. Boulet, C. Domas, M. Trauchessec, JP. Gannet, S. Liandrat

Rapport d'audit interne CETE de Lyon Date : M2.DM.001 **QSE et COFRAC**

Révision : 2 21/02/2013

Revue de la conformité aux normes QSE

ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	Titre	Vu sans remarque	Points forts	Points sensibles	Pistes de progrès	Non Conformités
4			Système de Management QSE.				progress	4
4.1	4.1	4.1	Exigences générales.					
4.2	4.2	4.2	Exigences Documentation.				:	
	4.3.1	4.3.1	Planification Identification des dangers SST et des impacts environnementaux		S PARTIES CONTRACTOR			
	4.3.2	4.3.2	Exigences légales et autres					
5.4	4.3.3	4.3.3	Planification de la qualité : Objectifs, cibles et programmes		2			
4.2	4.4.1	4.4.1	Mise en œuvre et fonctionnement					
	4.4.2	4.4.2	Compétence, formation, sensibilisation					
	4.4.3	4.4.3	Communication					
	4.4.4	4.4.4	Documentation					
	4.4.5	4.4.5	Maîtrise de la documentation			-		
	4.4.6	4.4.6	Maîtrise opérationnelle					
	4.4.7	4.4.7	Réponse aux situations d'urgence					311 Micke 70
	4.5.1	4.5.1	Surveillance et mesurage des performances					
	4.5.2		Évaluation de la conformité					_
			Recherche d'incidents					
	4.5.3		Non-conformité, action corrective, action préventive			1		
	4.5.4		Maîtrise des enregistrements					
	4.5.5	4.5.5	Audit interne					
5			Responsabilités de la Direction.					

Rapport d'audit interne CETE de Lyon | Date : M2.DM.001 | Révision : 2 | 21/02/2013

21/02/2013

ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	Titre	Vu sans remarque	Points forts	Points sensibles	Pistes de progrès	Non Conformités
5.1			Engagements de la Direction.					
5.2 et 5.3			Écoute client et politique Q.					
5.5.1			Responsabilités et autorités.					
05/05/ 03			Communication.					
5.6	4.6	4.6	Revue de Direction.					
6			Management des ressources.					
6.1 et 6.2			Ressources Humaines.					
6.3 et 6.4			Moyens Matériels.					
7			Réalisation des Prestations.					
7.1	5.5		Planification.					
7.2		١	Processus relatifs aux clients.		35			
7.3			Conception et développement.					
74			Achats.					
7.5	8		Production des Prestations.					
7.6			Maitrise des équipements de surveillance et de mesure					, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
8			Mesures, analyses et améliorations.					
8.1 et 8.2			Mesures et surveillance.					
8.3			Maîtrise des Non Conformités.					535313
8.4 et 8.5			Analyses et Améliorations.					

Rapport d'audit interne CETE de Lyon Date : M2.DM.001 **QSE et COFRAC**

Révision : 2 21/02/2013

Conformité à la norme NF EN ISO/CEI 17025

§	Titre	Examiné	Points forts	Points sensibles	Pistes de progrès
IV	Exigences relatives au système de management				
IV.1	Organisation				
IV.2	Système de management				
IV.3	Maîtrise de la documentation			4	4, 5
IV.4	Revue des demandes				
IV.5	Sous-traitance des essais et des étalonnages				
IV.6	Achats de services et de fournitures				2
IV.9	Maîtrise des non conformité				
IV.10	Amélioration				
IV.11-12	Actions correctives / préventives				
IV.13	Maîtrise des enregistrements			V	
IV.14	Audits internes			20 20 20 20	
IV.15	Revue de Direction				1
V	Exigences Techniques				
V.2	Personnel			3-5	
V.4	Méthodes d'essai, étalonnages et validation des méthodes			1	3
V.5	Équipement				
V.6	Exigences spécifiques				6
V.7	Échantillonnage				
V.9	Assurer la qualité des résultats d'essai			2	
V.10	Rapports sur les résultats	1128 33-1			

Rapport d'audit interne CETE de Lyon Date : M2.DM.001 **QSE et COFRAC**

Révision: 2 21/02/2013

Notes et commentaires :

POINTS FORTS:

Forte implication du personnel, à tout niveau, dans la réalisation des essais et la prise en compte de la démarche qualité.

Compétences techniques fortes.

Forte réactivité, constatée dans la mise à jour des procédures et la levée de la majorité des écarts consécutifs au dernier audit interne.

POINTS SENSIBLES:

Tous programmes:

(1) Le mode de suivi mis en place ne permet pas de garantir le respect des fréquences de vérification/étalonnage du matériel d'essai. Exemple : cales COAO10 utilisées pour la vérification de la hauteur des éprouvettes (échéance pour la vérification : 8/4/2013, absence de vérification faite à la date de l'audit, retard mis en évidence par l'auditeur).

Programme 3:

- (2) L'instruction d'essais ne précise pas les modalités de la revue effectuée lors de l'établissement des rapports d'essais.
- (3) Maintien des compétences : la nouvelle instruction s'appuie uniquement sur un suivi de la compétence collective. Le maintien de la compétence est à apprécier au niveau individuel, en liaison avec les habilitations des agents concernés.
- (4) Les modèles (feuille d'essais, demande d'essais) ne sont ni référencés, ni validés, ni enregistrés.

Programme 23:

(5) Maintien des compétences : perte potentielle des compétences au départ programmé à la retraite du seul chargé d'essai qualifié de l'unité, les deux autres agents qualifiés n'appartenant pas à la même unité, et réalisant peu d'essais dans l'année (minimum 1 par semestre).

PISTES DE PROGRÈS

Tous programmes:

- (1) Plusieurs actions essentielles du suivi qualité ne font pas l'objet d'un examen au niveau de la revue de direction. Il en résulte des niveaux de traitement très différents entre les 2 unités techniques auditées. Sont concernés les points suivants :
 - formalisation du suivi du maintien des compétences (examen périodique du maintien des qualifications, sur la base de critères prédéfinis).
 - élaboration d'un plan de participation aux campagnes d'essais croisés,
 - évaluation des incertitudes (opportunité de refaire les calculs, examen des conclusions).
- (2) Les fournisseurs font l'objet d'une évaluation mais celle-ci n'est pas exploitée (pas d'action descendante telle que la diffusion d'une liste fournisseurs par exemple).

de Lyon

Rapport d'audit interne CETE de Lyon OSE et COFRAC

Date: M2.DM.001 Révision: 2 21/02/2013

(3) Pas de définition d'un plan d'action métrologique.

(4) La nouvelle version du LAB REF 2 n'a pas fait l'objet d'une analyse d'impact.

Programme 3:

(5) : utilisation d'une version périmée (2001) pour la norme NF EN 12 390-1. Pas de risque avéré, la nouvelle version ayant étendu les tolérances dimensionnelles des moules et éprouvettes.

Programme 23:

- (6) : A la révision de la norme NF EN 933-1 (mai 2012), le laboratoire n'a pas demandé l'extension de sa portée d'accréditation à l'annexe A de la norme.
- « La liste (portée) doit être suffisamment détaillée pour permettre au laboratoire, au client et au Cofrac d'identifier si une nouvelle méthode peut être incluse dans les limites de la portée d'accréditation du laboratoire » (LAB REF 08 article 10)

THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN COLUMN TRANSPORE NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN COLUMN TRANSPORT NAMED IN CO	Company of the Party of the Par	THE RESERVE AND PERSONS ASSESSED.	PRINTER MENDEMONE	
NON-C	SIFOR	AFTER	BALB ICT	IDEC
	TRAFFICIES	1188	WINE	IKES

REMARQUES

CONCLUSIONS SUR L'APPLICATION, L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE DU SYSTÈME QUALITÉ

Rapport d'audit interne CETE de Lyon QSE et COFRAC

Date: M2.DM.001 Révision: 2 21/02/2013

Retour d'expérience sur le fonctionnement de l'audit interne

C	OMMENTAIRES DES AUDITEURS INTERNES
Sur le champ et/ou les objectifs de l'audit	
Sur le déroulement de l'audit	
Sur la qualité de la relation auditeurs- audités	
APPRÉCIATION DES AUDITÉS SUR LE DÉROULEMENT DE L'AUDIT	6 N
PERCEPTION DE L'AUDITEUR SUR LE DÉROULEMENT GLOBAL DE L'AUDIT	

Signature des auditeurs

M. DIERKENS

J. BLACHE

Date: 1 août 2013

Auditeur programme 3

Auditeur prøgramme 23

Diffusion

(Après validation auprès des participants à l'audit)

Responsables des UT concernées Responsable qualité du département

Chargé de mission qualité